

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 20 janvier 2021

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 20 janvier 2021 à 19 h, de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
BERTRAND, Isabelle	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LAJOIE, Jessy	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
MARTEL, Julie	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Professionnelle - AVSEC
BOIES, Sophie	Soutien – Tech. travaux pratiques
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BOUCHARD, Ulysse	Élève – Premier Ministre
CHAMPAGNE, Annabelle	Élève – Ministre des 5 <sup>e</sup> secondaire
<b>PARTICIPENT À CETTE SÉANCE</b>	
GOSELIN, Annie	Directrice
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
<b>ÉTAIT ABSENT À CETTE SÉANCE</b>	
THIBAudeau, Jérôme	Parent

## **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Carl-Éric Guertin débute la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres. Il souligne la présence de l'élève, Madame Annabelle Champagne. Ministre des 5<sup>e</sup> secondaire, en remplacement de Madame Laurence Hurens. Il mentionne également que cette rencontre a été devancée afin d'approuver la grille-matières.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 décembre 2020
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondance de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Grille-matières 2021-2022
9. Calendrier scolaire révisé
10. Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79 et 110.1)
11. Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves
12. Formation pour les membres du C.É.
13. Covid-19 : État de la situation
14. Information de la direction
  - 14.1 Rencontres de parents 18 février 2021
15. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
16. Autres sujets
17. Questions des membres
18. La levée de l'assemblée

Monsieur Carl-Éric Guertin précise que le point Projet éducatif devrait être un point statutaire, mais qu'il n'y a de nouveau depuis la dernière fois où le sujet a été présenté au Conseil d'établissement.

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Geneviève Savard propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 16.1 Campagne de financement (Monsieur Maxime Legault)

### 3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 9 DÉCEMBRE 2020

Madame Marie-France Roberge secondée par Monsieur Christian Poulin propose l'adoption du procès-verbal.

#### Suivis :

##### Point 5 : Parole aux élèves

Madame Johanne Tremblay mentionne que lors des 2 journées civiles à 2\$ pour la cueillette des paniers de Noël, nous avons recueilli 2091\$ pour les familles dans le besoin. Cette somme a été remise à Madame Louise Fortier Barbeau, représentante de la communauté pour la St-Vincent-de-Paul. Madame Louise Fortier Barbeau tient à féliciter tous les participants à l'événement qui a été une très belle réussite. La très grande générosité des gens fait en sorte que l'on peut aider plusieurs familles dans le besoin.

##### Point 8 : Garde-robe scolaire

Madame Marie-France Roberge fera partie du comité. Madame Annie Gosselin demande s'il y a un autre parent qui est intéressé à s'y joindre. Madame Annie Gosselin précise que le comité sera aussi composé d'enseignants et d'élèves. Le comité sera impliqué dans le choix de tissus, de modèles et de couleurs lorsque les compagnies viendront présenter leurs gammes de produits. Monsieur Christian Poulin accepte de faire partie du comité.

##### Point 17 : Autres sujets

Madame Marie-France Roberge se demande ce qu'il en est avec le suivi concernant le collégial. Madame Annie Gosselin confirme qu'elle a fait un suivi avec les conseillères en orientation et que celles-ci vont écrire aux parents concernés d'ici la fin janvier pour faire un retour sur les matinées collégiales et les notes qui sont transmises au SRACQ par l'école.

##### Point 17 : Autres sujets

Madame Maryse Desroches revient sur le point de la pondération qui passait de 20% à 10%. Puisque tous les examens du ministère de l'Éducation sont annulés, la pondération sera de 0.

C.E. 20-21-28

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

#### **5. PAROLE AUX ÉLÈVES**

Monsieur Ulysse Bouchard nous parle des activités passées et de celles à venir :

- Réveillon de Noël, 17-18 décembre, belle participation, c'est très bien déroulé;
- La décoration des classes bulle pour Noël, belle participation et prix remis;
- Au bingo, il y a eu une belle participation;
- Il y a eu 750 boîtes à lunch offertes cette année versus environ 400 normalement;
- Les activités de Noël ont eu un grand succès malgré la Covid;
- Les activités parascolaires en classe bulle ont recommencé;
- Les activités culturelles sont à prévoir, après le 8 février, selon les règles à venir;
- Secondaire en spectacle devrait avoir lieu à la fin février, et notre école compte 10 prestations.

Madame Annabelle Champagne poursuit :

- Challenge basketball sur l'heure du midi en classe bulle, car le tournoi au Saguenay ne peut pas avoir lieu comme d'habitude;
- La St-Valentin approche, il y aura la vente de fleurs, la vente des bonbons « cœur à la cannelle » et le courrier de l'amour.

Considérant que Monsieur Dany Provencher, technicien en loisirs, et les élèves du Gouvernement étudiant ont travaillé très fort pour l'organisation des activités de Noël en contexte de pandémie;

Considérant que ces activités ont mis de la vie dans l'école et qu'elles ont suscité une belle participation;

Suite à l'intervention de Madame Johanne Tremblay pour souligner cette implication, Monsieur Carl-Éric Guertin propose une motion de félicitations et qu'une résolution soit transmise à Monsieur Dany Provencher ainsi qu'aux élèves du Gouvernement étudiant.

Il est proposé par Madame Johanne Tremblay, et secondée par Madame Marie-France Roberge d'approuver la motion de félicitations.

C.E. 20-21-29

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne qu'il n'y a pas de correspondance.

## **7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Jérôme Thibaudeau est absent à la rencontre de ce soir.

## **8. GRILLE-MATIÈRES 2021-2022**

Le Conseil d'établissement doit approuver la grille-matières annuellement en ayant comme objectif la réussite des élèves. L'équipe-école a été consultée lors de son assemblée générale. Cette année, la proposition soumise intègre les concentrations à la grille-matières afin d'éliminer les calendriers de concentrations.

Madame Annie Gosselin présente le document contenant la proposition de changements à la grille-matières 2021-2022. Elle explique que le comité qui a réfléchi à la proposition a porté une attention particulière aux points suivants :

- La réussite des élèves;
- L'impact sur les matières à sanction pour l'obtention d'un diplôme;
- Les matières pour lesquelles nos élèves ont un moins bon taux de réussite;
- Les choix des autres écoles (intégrer les concentrations dans la grille-matières implique nécessairement le retrait de périodes de cours) et la réussite de leurs élèves;
- Le retrait du plus petit nombre de périodes.

Il est donc proposé de retirer 2 périodes de français en 1<sup>re</sup> secondaire. Les concentrations sportives auraient deux fois des demies journées en plus de 4 ou 5 sorties d'une journée.

Les concentrations artistiques auraient trois fois des demies journées.

En 2<sup>e</sup> secondaire, il est proposé de retirer une période en éthique et culture religieuse et une période en arts. Les concentrations sportives auraient deux fois des demies journées en plus de 4 ou 5 sorties d'une journée.

Les concentrations artistiques auraient une fois une demi-journée et 3 autres périodes pour un total de 5 périodes/cycle.

En 3<sup>e</sup> secondaire, les périodes optionnelles seraient remplacées par la concentration.

Madame Marie-France Roberge se questionne sur le total de période pour les cours optionnels. Effectivement, il y a une correction pour le secondaire 1 et le secondaire 2, le cours optionnel doit être à 2 périodes et non 4. Le document de la grille-matières a été corrigé.

Monsieur Ludovic Lorrin est surpris de voir que l'on diminue les périodes en français. Madame Annie Gosselin mentionne qu'après analyse, les élèves ont plus de difficultés en mathématique, en sciences et en univers social.

Madame Annie Gosselin présente maintenant le document de la grille-matières 2021-2022 en précisant les changements versus la grille-matières de cette année.

Madame Marie-France Roberge demande si cette grille-matières devra être modifiée si la situation de la Covid se poursuit. Pour les secondaires 1-2-3, cette grille-matières est facilitante. Pour les secondaires 4-5, un choix de cours par bloc sera proposé aux élèves advenant que la situation Covid se prolonge. De cette façon, nous pourrions faire des groupes fermés et les élèves auraient signifié leurs préférences de blocs de choix de cours lors de la période de choix de cours. Les parents seront mis au courant, car ils devront faire le choix de cours avec leur enfant pendant la semaine de relâche.

Madame Annie Gosselin demande l'avis des élèves concernant l'intégration des concentrations directement à l'horaire des élèves et l'élimination des calendriers de concentrations. Ceux-ci pensent que c'est une bonne idée, car cela permettra à des élèves plus distraits de ne pas oublier leur journée de concentrations et ça aidera grandement la planification de la matière pour les enseignants.

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Marie-France Roberge propose l'adoption de la grille-matières pour l'année 2021-2022.

**C.E. 20-21-30**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. CALENDRIER SCOLAIRE RÉVISÉ**

Madame Annie Gosselin présente à nouveau, une version du calendrier scolaire révisé, vu les dernières annonces du ministre concernant le report du bulletin :

- La remise du bulletin est reportée au 5 février;
- Les rencontres parents-enseignants sont reportées au 18 février;
- Les descriptions des examens au bas du calendrier sont retirées;
- Nous conservons la semaine d'examens du 14 au 22 juin.

Madame Maryse Desroches mentionne que le Centre de services scolaire proposera des épreuves non obligatoires.

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Johanne Tremblay propose l'adoption du calendrier scolaire révisé au 15 janvier.

**C.E. 20-21-31**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E. 20-21-32

**10. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (ART.79 ET 110.1)**

Chaque année, le Centre de services scolaire demande aux membres du Conseil d'établissement d'établir les critères de sélection advenant le cas où ils doivent combler un poste de direction. Ce sont les mêmes critères depuis quelques années. Les membres conviennent que les critères de la dernière année sont toujours actuels.

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya propose l'adoption des critères de sélection de la direction.

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

**11. POLITIQUE RELATIVE AUX CRITÈRES RÉGISSANT L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES**

Madame Annie Gosselin mentionne que ce document traite de l'admission (1 seule fois) et de l'inscription (1 fois par année) des élèves. Ce document a été adopté en 2014 et n'a pas eu de changement. C'est à titre informatif qu'il est déposé aux membres du Conseil d'établissement.

La semaine d'inscription aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021.

**12. FORMATION POUR LES MEMBRES DU C.É.**

Madame Annie Gosselin informe les membres que 3 nouvelles capsules sont disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation.

Il a été proposé aux directions de visionner ces capsules préalablement afin d'identifier les modifications apportées par la loi 40. Cela permettrait un retour et une discussion avec les membres. Lorsque ce travail sera fait, les membres seront invités à les visionner et un point à ce sujet sera mis à l'ordre du jour.

**13. COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION**

Madame Annie Gosselin nous dresse le bilan de la situation depuis la dernière rencontre du 9 décembre.

Un seul membre du personnel a eu un résultat positif à la Covid. De plus, depuis le retour des vacances des fêtes, 5 élèves ont un résultat positif à la Covid, mais cela ne cause pas de fermeture de classe puisque que les élèves étaient tous à la maison.

Ajouts de règles sanitaires depuis le retour, ce lundi :

- Masques de procédure en tout temps, 2 masques par jour pour tous les élèves;
- Récupération des masques à débiter dans les prochains jours;
- Rappel des consignes aux élèves au télévoix;
- L'élève doit toujours dîner à sa place et enlever le masque seulement le temps du repas;
- Il n'y a pas d'activités parascolaires sauf en classe bulle;
- Aucun visiteur n'est admis à l'école si sa présence n'est pas essentielle;
- Ces règles sont à revoir, le 8 février, selon les prochaines annonces du ministre.

La semaine prochaine, il y aura évaluation de la qualité de l'air. Notre école, ventilée mécaniquement, a fait un rehaussement de la filtration d'air et une optimisation de l'apport d'air frais. Il fait donc plus froid dans l'école. Le système d'économie d'énergie n'est plus en fonction et la ventilation fonctionne 2 heures avant l'arrivée du personnel et des élèves et 2 heures après. Les enseignants sont invités à ouvrir leur porte de classe le plus possible ainsi que les fenêtres.

Madame Marie-France Roberge demande si les masques de procédure sont certifiés sans latex, car plusieurs personnes sont allergiques au latex et cela peut causer des problèmes respiratoires et des problèmes cutanés. Madame Annie Gosselin fera la vérification à l'école demain et en informera les parents.

## **14. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **14.1 RENCONTRE DE PARENTS 18 FÉVRIER 2021**

La rencontre de parents aura lieu le 18 février de 18h à 21h. Ce sera des rendez-vous téléphoniques de 5 minutes. Le lendemain, lors de la journée pédagogique, pendant une heure, auront lieu des rendez-vous téléphoniques de 10 minutes avec des parents qui auront été ciblés par les enseignants, selon le besoin des élèves.

## **15. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

Il n'y a pas d'activité pour l'instant.



## 16. AUTRES SUJETS

### 16.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Monsieur Maxime Legault nous présente deux projets dans le cadre du cours entrepreneuriat.

#### Fines herbes dans la classe :

Les élèves s'occuperaient d'une serre hydroponique afin de faire pousser des fines herbes en classe. Ces fines herbes en pot Masson se conserveraient jusqu'à 1-1½ mois et serait mis en vente au prix de 8\$ ou 10\$. Le but n'est pas de faire du profit, mais bien d'absorber les dépenses.

#### Recettes en pot

Les élèves cherchent des recettes prêtes à faire avec des ingrédients secs dans un pot Masson. Le coût de vente n'est pas encore déterminé, car les recettes ne sont pas encore choisies.

Madame Isabelle Bertrand secondée par Monsieur Ludovic Lorrin propose d'accepter ces projets.

C.E. 20-21-33

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 17. QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Ludovic Lorrin veut entendre les élèves et les enseignants au sujet du déroulement de l'enseignement à distance, en alternance pour les élèves de secondaires 4 et 5. Il se demande si, même sans Covid, cette méthode pourrait continuer.

Monsieur Ulysse Bouchard pense que la majorité des élèves sont démotivés par cette méthode. Les élèves le font, car c'est une obligation de la Santé publique, mais à la maison il y a beaucoup de sources de distractions, par exemple le cellulaire et le chien.

Madame Julie Belisle précise que cela se passe relativement bien, mais elle estime qu'environ 2/3 des élèves ont de la difficulté et 1/3 serait plus productif. La majorité des élèves s'adaptent quand même bien, mais c'est par obligation, et non par choix.

Madame Isabelle Bertrand appuie Ulysse et Mme Belisle. Étant enseignante en sciences, lors des laboratoires, elle sent un manque de motivation de la part des élèves, car ils ne sont pas à l'école de façon régulière.

Madame Annabelle Champagne, élève de 5<sup>e</sup> secondaire en trilingue et ayant de bonnes notes, elle trouve la situation difficile. Ces deux parents sont en télétravail à la maison, son frère et sa sœur également. Il y a beaucoup de personnes dans la maison, c'est déconcentrant. Elle voit certains enseignants qu'une seule fois par mois et elle passe la journée entière devant son écran.

Madame Maryse Desroches reçoit des appels de parents qui nomment que c'est difficile pour leurs enfants. Elle tient à féliciter les enseignants qui mettent beaucoup d'efforts à trouver des façons originales de rendre les cours à distance attirants pour les élèves. La situation actuellement reste quand même difficile d'avoir la participation de tous les élèves. Selon un sondage effectué, même si ce n'est pas tous les élèves qui l'ont complété, il y a 55% des élèves du 2<sup>e</sup> cycle qui ont une baisse de motivation.

Monsieur Ludovic Lorrin demande si dans les prochaines années il était possible de cibler un ou deux groupes d'élèves pour ce type d'enseignement. Certains élèves adorent cette formule et fonctionnent mieux avec l'enseignement à distance.

Madame Annie Gosselin affirme que la présence des élèves à l'école est préférable. Pour ce qui est des inscriptions pour l'an 2021-2022, il y a une augmentation de clientèle et l'école sera près de sa pleine capacité d'accueil. En 2022-2023 et 2023-2024, il y aura dépassement de la capacité d'accueil donc nous aurons recours à des modulaires pour des classes temporaires. En 2024, des élèves seront dirigés vers la nouvelle école, prévue sur les anciens terrains du Jardin zoologique.

#### 18. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Carl-Éric Guertin remercie les membres. La date de la prochaine rencontre est le 21 avril.

C.E. 20-21-34

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Geneviève Savard propose la levée de l'assemblée à 20 h 40.



Anick Bédard,  
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin  
Président